



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC LES REPRESENTANTS DES CLUBS

Maison des Associations - Aurec sur Loire

Date : Vendredi 6 Janvier 2017

Sous la présidence de : Jean-Pierre DEFOUR

Présents : Jean-Pierre DEFOUR (Président), Elizabeth QUEROL (Secrétaire Générale), Isabelle BATTANDIER (Vice-Présidente) Florence COGNET (Commission compétitions), Eddy DELANGHE (Commission Arbitrage), Aurélie PAULLAUD (Trésorière adjointe) , Pascal QUEROL, Véronique FERAUD, Marc VALLA, Jacques PETIOT

Invités : Mehdi BRAHMI, Laurent BENTERKI

Représentants des clubs présents : CHAZELLES, MONTBRISON, FEURS, FIRMINY, HBSEM42, HAND VALLEES DU GIER, HBC PILAT, AL RICAMARIE, LOIRE-SEMENE, ROANNE-RIORGES, SCHPG, US MONTEIL, ROCHE St GENEST, SORBIERS/TALAUDIERE, SIGOLENOIS, HBBC, AL RENAISSANCE, OC ST SAUVEUR, SAM HANDBALL, ST HEAND , ST PRIEST LOISIRS, ST ETIENNE Handball Loisir Mixte

Représentants des clubs absents : AL BOEN, CHAMBOEUF, LA TOUR

Excusés : Luc BRUN (Commission Discipline), Michel PAULLAUD (Trésorier), Michel GENTIAL

Absents : Cédric HAMM, Patrice RAVEL, Sylvie ROMEYER

Le président ouvre la réunion à 19 h 30, en remerciant le club de Loire-Semène d'accueillir en cette nouvelle année 2017, cette première réunion plénière avec les représentants des clubs ;
Il adresse également ses meilleurs vœux à tous.



Trésorerie :

- ⇒ Validation des comptes à fin juin 2016
Jean Pierre expose plusieurs lignes du compte de résultats

L'approbation des comptes est mise au vote (25 clubs, 102 voix)

- Contre = 0
- Abstention = 0
- **Pour = 100% des présents. (98 voix)**

- ⇒ Jean Pierre informe du travail à venir avec Aurélie PAULLAUD sur le prévisionnelle afin d'avoir une vision claire des engagements financiers du comité et déterminer les nouveaux tarifs.



Candidature, AG élective de février 2017 :

Lors de l'AG exceptionnelle élective, qui aura lieu le samedi 4 février 2017 à LA RICAMARIE, sera présenté une nouvelle liste de représentants (volontaires), le secrétariat transmet par mail et met à disposition une fiche de candidature qui devra être retournée avant le 16 janvier.(PJ)
Les convocations à cette assemblée générale seront émises dans le délai invoqué dans les statuts du Comité.



Technique :

ATHLETES :

2^{ème} tour Inter-Comités (2003) :

Nos garçons iront affronter dans l'Isère : le Var, le Vaucluse et l'Isère..

Nous accueillerons en filles les sélections de la Côte d'Or, de l'Isère et des Bouches du Rhône.

Les prochains regroupements auront lieu le 5 février 2017 :

- les Filles nées en 2003 seront sur Rive de Gier,
- les Garçons nés en 2003 seront à l'Attache aux Bœufs (St Etienne),
- les Filles nées en 2004 seront sur E. Soulier

- les Garçons nés en 2004 seront sur le gymnase Michelon (St Etienne)

FORMATION ACCOMPAGNATEUR

La dernière session vient de se terminer. Place à la formation Accompagnateur.

Les 9 stagiaires ont reçu le dossier d'inscription. Aucun retour à ce jour. Le premier module aura lieu les 11 et 12 février 2017

Rencontres départementales USEP / UGSEL / Comité de la Loire de HB

Après plusieurs réunions entre les USEP du territoire et à la demande de l'USEP Loire, il est programmé un Grand Stade en fin de saison avec les écoles du secteur Roannais. avec Les dirigeants du club de 2RHB s'associent avec le Comité à cette initiative.

Une rencontre similaire se déroulera avec l'UGSEL au stade de l'Etivallière à St Etienne le 20 juin.

La signature du partenariat entre le comité et l'UGSEL est prévue, le 4 février 2017

L'objectif de ces partenariats est de mettre en place un lien avec les clubs locaux des écoles participantes. L'idéal serait de voir la naissance de collaborations sur la mise en place de cycle handball, du prêt de matériel, de rencontres régulières co-organisées...

STAGE D'ETE A MONISTROL

Le club du Monteil et le Comité mettent en place deux stages d'une semaine sur les deux premières semaines d'août.

L'objectif est d'offrir une nouvelle pratique (alternance handball et activités de plein air) dans un lieu où seront réunies d'excellentes conditions de vie et de pratique du handball, ceci afin de pérenniser les emplois de Raphaël (Monteil) et Mehdy.

Les éléments de communication vous seront adressés dès leur finalisation. Ils seront aussi disponibles sur le site du comité.

SOIREE & MATINEE TECHNIQUE

Les prochaines sessions auront lieu :

- Le mercredi 18 janvier à St Etienne (Stadium P. Maisonnial) à partir de 19h30 sur le thème « le jeu à 7 contre 6 ». L'intervenant sera Joël DA SILVA ;
- Le samedi 28 janvier à Monistrol (gymnase du Mazel) de 10h à 12h sur le thème « le Baby

Hand».

Nous rappelons que ces sessions de formation sont gratuites et ouvertes à tous.

Femini'Hand 2017

Cette saison le comité de la Loire de Handball met en place un évènement afin de promouvoir le handball au Féminin. Ce projet nous a été proposé par le comité du Rhône qui lui prépare sa 3^{ème} édition.

Cette manifestation aura lieu le **dimanche 19 Mars 2017 à Saint-Etienne en collaboration avec le Handball Saint-Etienne Métropole 42 (Club féminin).**

Elle se présente sous forme de tournoi à destination des jeunes filles (moins de 11 ans) de la Loire. Cette évènement sera, l'occasion pour les clubs, de sensibiliser de nouvelles pratiquantes et de fidéliser les joueuses du club.

Le tournoi est ouvert aux licenciées ainsi qu'aux non-licenciées.



Arbitrage:

Retour sur le dernier compte rendu du C.A. (réunion à laquelle je n'ai pas participé) : je précise que l'arbitrage ne représente que 11% des dépenses du comité et les éventuels ajustements ou économies peuvent trouver d'autres sources. L'analyse des dépenses montre par exemple que les frais d'arbitrages de la coupe de la Loire ne sont pas suffisamment provisionnés et lorsque l'on comptabilise le nombre de matchs à arbitrer, soit 28 rencontres, cela nous amène déjà à près de 2.000€! Auparavant la coupe servait à valider les nouveaux candidats, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Pour info les deux autres comités donnent 0.35 et 0.40 Cts/Km pour le déplacement et 30€ du match contre 0.32 et 20 à 27€ pour notre comité. Le détail des comptes ne nous permet pas de dégager la part allouée à la formation des juges arbitres jeunes, ni celle de l'accompagnement de nos arbitres adultes (nouveaux et expérimentés). Nous espérons pouvoir obtenir l'état des dépenses réelles afin d'établir un budget pour la prochaine saison.

Comme évoqué, nous demanderons à la prochaine AG, la mise en place du paiement des indemnités des arbitres directement par les clubs. Cela évitera d'éventuels problèmes fiscaux (prise en charge dans la comptabilité du comité, défraiement à partir du domicile et non du club d'appartenance). Les notes de frais seraient établies via le logiciel I HAND et une péréquation serait faite en fin de saison via Gest hand pour équilibrer les frais payés par les clubs. Cela libérera du temps au secrétariat et lui évitera de calculer les notes et faire les virements et permettrait aux arbitres d'être payés immédiatement. Inconvénients pour les clubs : chèques à mettre à disposition pour chaque rencontre, contrôle des notes de frais, avantage : plus de frais important à régler dans le courant de la saison au comité.

DESIGNATION ARBITRAGE ADULTE

(voir Diapo 10 de la présentation)

On constate une perte d'arbitres pour onze clubs, seul Monteil et Loire Semene ont présenté des candidats à l'examen (seulement 3 qui ont passé et réussi l'examen)

Un rappel du règlement est fait concernant les arbitres absents sur les rencontres.

Suite à la mise en place du nouveau mode de désignations d'arbitrage, Pascal QUEROL a de plus en plus de difficultés à trouver des arbitres! Je m'aperçois que les clubs (et non les arbitres) n'ont pas compris les démarches entreprises pour développer l'arbitrage et certains ont même cru bon de penser que ce sont les autres qui feraient le nécessaire pour couvrir les arbitrages de nos rencontres départementales. A cela s'ajoute le fait que nous avons perdu 42% de nos arbitres de grade départemental (effectif qui est passé de 55 à 32). Si nous faisons une photo au 17/12/16 des arbitrages effectués, 10 arbitres qui n'ont pas arbitré ou n'ont fait qu'un seul arbitrage, ne feraient plus partie de nos effectifs!

Nous ne pouvons en rester là, nous devons réagir et malheureusement, force est de constater qu'il n'y a que la carotte et le bâton qui feront réagir, je m'explique :
la faille de notre nouveau système est qu'il n'y a pas possibilité d'appliquer des sanctions financière et sportive lorsqu'il n'y a pas d'arbitres et pire, ce sont les clubs des arbitres qui se désistent au dernier moment qui doivent payer, ce qui n'est pas concevable!

J'ai donc réfléchi et proposé à l'équipe CDA, à la mise en place d'un système de gratification ou pénalisation qui serait le suivant, basé sur ce qui se faisait auparavant, à savoir que chaque club devait arbitrer un nombre de match équivalent au nombre d'équipes inscrites dans la poule.
Prenons l'exemple d'un club évoluant dans une poule de 11 équipes
- Au début de chaque saison, celui-ci ferait un chèque de caution (non encaissé) équivalent à 750€ (75€ étant le montant de la pénalité actuelle pour match non arbitré multipliée par le nombre d'équipes inscrites dans la poule -1, soit 10); somme à définir en réunion de CA. En fin de saison on totaliserait le nombre de matchs arbitrés par chacun des arbitres clubs, si le quota minimum de 10 est atteint, le chèque est rendu, si nombre non atteint, amende de 75€+ 1 point de pénalité multipliés par "x" matchs non arbitrés. Mais si au contraire un club dépasse le quota alors gratification de 20€ par match en plus (somme à définir en CA)

Il nous faut trouver une solution pour que les clubs continuent de former et d'amener des joueurs à arbitrer, tout en sachant que le niveau de nos arbitres évolue, nous avons gardé et fournissons toujours pour cette saison, 24 arbitres adultes de niveau régional qui sont sollicités en ligue tous les weekend..

En attendant la mise en place de ce nouveau projet (s'il est accepté) nous pourrions envisager de désigner les clubs quand aucun arbitre n'est disponible afin de percevoir les pénalités correspondantes ce qui obligerait les arbitres à se rendre disponibles mais cela ressemblerait à un retour en arrière, ce que nous ne souhaitons pas!

ECOLE ARBITRAGE

Remerciements aux clubs ayant participé aux 2 réunions d'information animée par Boris Thiebault. Le problème le plus important est de trouver des animateurs clubs mais surtout des outils pour animer ces séances.

5 clubs ont transmis à la FFHB un dossier de demande de label : Roche St Genest, SEM42, COS Montbrison, SAM Handball, St Chamond PG

JUGE ARBITRE JEUNE

Boris Thiebault accompagne Didier BOUZIN responsable CDJAJ afin de structurer notre filière jeune, je souhaite et j'insiste pour que nous continuons de créer des rendez-vous formations pour les clubs. Aujourd'hui les actions sont concentrées sur la filière comité mais les résultats ne sont pas ceux escomptés. Des regroupements se font en même temps que ceux des athlètes mais ne concernent que très peu de jeunes arbitres.

Pourtant nous avons des motifs de satisfactions, pour la 3ème saison consécutive, c'est un binôme de jeunes arbitres de la Loire (TITOUAN et ARSENE formés à Chazelles) qui est sélectionné pour représenter notre ligue aux inter-ligues en Bourgogne.

Autre bonne surprise : nous retrouvons des jeunes arbitres sur nos rencontres jeunes et j'ai relevé via Gest'hand, 18 jeunes ayant arbitré au moins 4 matchs depuis le début de saison. J'ai demandé qu'ils soient convoqués sur un temps de formation afin de les accompagner dans leurs apprentissages mais aussi qu'ils soient suivis afin de détecter les potentiels et renouveler ainsi notre filière comité. Une formation est programmée le 18 février 2017, un email sera transmis aux clubs.

Coupe de la Loire jeunes : l'arbitrage des rencontres du premier tour reste à la charge des clubs recevant. Si la CDJAJ souhaite désigner des arbitres, elle préviendra les clubs avant par mail.

- Utilisation colle : appel de l'article 88.2 du règlement FFHB qui indique que si une équipe utilise de la colle malgré un arrêté municipal, et donc une interdiction, l'arbitre le notera sur la FDME et la commission compétente appliquera le règlement à savoir match perdu pour l'équipe utilisatrice. (Extrait du règlement en pièce jointe)



Sportive:

Championnat jeunes :

Mise en place des championnats jeunes deuxième phase à partir de janvier

A noter également la mise à jour du règlement notamment pour les -11 ans sur la mixité..

Coupe de la Loire : 1^{er} tour

Tous les clubs ont programmé les rencontres,

En -17 garçons une convocation est manquante SAM HANDBALL – MONTEIL US

Coupe de France : 5eme tour 1/32

Deux clubs toujours en lice sur la Coupe Départementale :

- Masculin : LOIRE SEMENE et FEURS
- Féminin : LOIRE SEMENE et LA RICAMARIE

Les matchs initialement prévu le 7 janvier sont reportés

A NOTER

- 1- Il n'y a plus de transmission de mail lors des demandes, pensez à répondre aux diverses demandes de reports ou d'inversions de match via Gest'hand.
- 2- Plusieurs clubs ont fait part de l'interdiction d'utilisation de résine dans les gymnases, des arrêtés municipaux ont été pris. Voir extrait du règlement fédéral sur ce point.
- 3- Forfait général de l'équipe +-18 garçons du SAM handball
- 4- Les clubs doivent se positionner pour l'organisation des plateaux -9 ans
- 5- Compte tenu du tournoi FEMINIHAND prévu le DIMANCHE 19 mars, les matchs dans le championnat -11 filles se joueront le SAMEDI 18 mars.
- 6- Peu de clubs utilisent les FDME sur le challenge Loisir

7- modalités de mise en œuvre de la Ligue AURA : calendrier et fonctionnement en allant simplement sur le site de la ligue et cliquer sur le lien

Ligue du Lyonnais de Handball | Ain - Loire - Rhône

LA LIGUE COMPETITION LES CLUBS & LES PRATIQUES STRUCTURATION & EMPLOI FORMATION DES CADRES EXCELLENCE SPORTIVE DOCUMENTATION

A LA UNE

Mondial Masculin 2017 | France

11 JANV.

FRANCE

MONDIAL 2017

FRANCE 2017 HANDBALL

25 CHAMPIONNAT DU MONDE MASCULIN IHF

INFORMATIONS AURA

AUVERGNE - Rhône-Alpes HANDBALL

Plate-forme d'informations de la future ligue AURA

LES NEWS + de news

EDF (M) | Mondial Masculin 2017 : la liste des 16 joueurs !

il y a 1 jour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

Le Président du Comité
Jean-Pierre DEFOUR

La Secrétaire Générale
Elizabeth QUEROL